

tenait entre les mains ainsi qu'une chandelle de Notre-Dame de Monserrat et son rosaire. Enfin, le dimanche 13, à cinq heures du matin, il rendit le dernier soupir, ayant montré une patience extraordinaire dans les travaux, tourments et afflictions qu'il avait soufferts. »

X 172.

71. — Registro di lettere di monsignor Arcivescovo di Rossano, che fù poi papa Urbano VII, della sua nuntiatura di Spagna sotto Pio IV, V et Gregorio XIII. Volume primo.

In-fol., pap., rel. en parchemin, 1002 pages, écriture du temps.

Ce registre est celui même où l'archevêque de Rossano, Gio. Battista Castagna, nonce en Espagne sous les pontificats de Pie IV, Pie V et Grégoire XIII, faisait transcrire sa correspondance avec la cour de Rome. Il y en avait un second; on ignore où se trouve celui-ci.

Dans la Bibliothèque des princes Corsini, à Rome¹, on conserve deux copies, l'une et l'autre incomplètes, des dépêches de l'archevêque de Rossano : la première commence au 16 juin 1568 et finit au 31 juillet 1571; la seconde s'étend du 13 janvier 1569 au 11 septembre 1572, jour où prit fin la mission du nonce.

La première lettre de l'archevêque est écrite au cardinal d'Altaemps, et datée de Bologne, le 18 septembre 1565.

La deuxième, de la même date, est adressée au comte Annibal d'Altaemps. Le nonce l'informe qu'il se mettra en route le lendemain pour l'Espagne.

C'est encore au cardinal d'Altaemps que s'adresse la troisième, qui est datée du 24 octobre 1565, à Barcelone.

Nous allons donner l'énumération et l'analyse de celles qui, parmi les suivantes, offrent le plus d'intérêt, spécialement au point de vue de l'histoire des Pays-Bas.

¹ Voy. notre notice : *La Bibliothèque des princes Corsini*, pp. 45-45.

Pag. 7. Madrid, 5 décembre 1565, au cardinal d'Altaemps. — Le nonce rapporte les honneurs qui ont été rendus au légat ¹, à son entrée à Madrid, le 15 novembre. Le Roi, accompagné du prince, est venu au-devant de lui hors de la porte, et l'a accompagné avec toute sa cour. Les princes de Bohême ², D. Juan d'Autriche et tous les grands sont venus le visiter depuis. Le Roi est parti le 15 pour Tolède, afin d'honorer l'entrée du corps de saint Eugène, premier archevêque de cette ville, lequel était en France et venait d'être donné à l'église de Tolède ³; il est de retour depuis le 24.

Pag. 18. — Le 8 décembre mourut Pie IV. Le 21 on reçut à Madrid des dépêches annonçant qu'il était gravement malade. Le 27 un courrier extraordinaire y apporta la nouvelle de sa mort au cardinal de Saint-Sixte, qui partit pour Rome le 29. Le 7 janvier le cardinal Ghisleri fut élu pape et prit le nom de Pie V. La nouvelle en parvint à Madrid le 25.

Pag. 21-25. Madrid, 20 février 1566, au cardinal Reomane. — Le nonce a donné connaissance de la nomination du souverain pontife au Roi, qui a été très-joyeux du choix qu'a fait le sacré collège.

Pag. 49-57. Madrid, 19 avril 1566, au même. — Il est parti, le deuxième jour de Pâques, pour aller trouver le Roi, qui était à une de ses maisons de plaisance nommée *Rangivez* (Aranjuez); il a entretenu Sa Majesté des points dont le cardinal l'a chargé par sa dépêche du 18 mars. Touchant les affaires de Flandre, le Roi lui a dit qu'il avait de mauvaises nouvelles de ce pays; que, l'Empereur son père ayant désiré y établir l'inquisition rigoureuse de la même manière qu'elle l'est en Espagne, les nobles et le peuple réclamèrent et ne le souffrirent pas; que depuis l'Empereur, abandonnant ce dessein, décréta contre les hérétiques des peines graves qui n'existaient pas auparavant. Les jours passés, ceux du pays demandèrent que ces peines fussent abolies; on leur répondit que Sa Majesté ne voulait faire aucun change-

¹ Ugo Buoncompagni, cardinal de Saint-Sixte.

D'après une lettre de l'ambassadeur vénitien Antonio Tiepolo, du 5 décembre, c'était principalement pour l'affaire de l'archevêque de Tolède, Carranza, arrêté par ordre de l'inquisition, que Pie IV l'envoyait à Madrid.

² Les archiducs Rodolphe et Ernest, fils de l'empereur Maximilien II.

³ Charles IX, sur les instances du Roi son beau-frère, en avait gratifié cette église métropolitaine, malgré les représentations du chapitre de l'abbaye de Saint-Denis, où il était conservé depuis plusieurs siècles.

ment. Certains nobles en ont pris occasion d'exciter des séditions en quelques endroits ¹. — Le roi l'a chargé d'écrire à Sa Sainteté que, si l'archevêque de Sorrente ² n'était pas parti pour les Pays-Bas, il serait mieux de retarder son voyage, mais que, s'il y est allé, il lui fera donner toute l'assistance qu'il pourra. Parlant ensuite des nouveaux évêques, le Roi a dit qu'ils étaient un peu pusillanimes; qu'ils ne prêchaient pas avec assez d'énergie ³; il lui a témoigné le désir que Sa Sainteté excite leur zèle, assurant qu'il ne manquera pas d'en faire autant de son côté. — Le nonce ajoute, en *post-scriptum*, que le secrétaire Çayas est venu le trouver de la part du Roi, afin de l'inviter encore à écrire à Sa Sainteté pour qu'elle diffère le départ de l'archevêque de Sorrente jusqu'à ce qu'il ait des avis ultérieurs des Pays-Bas. — Il dit avoir appris de quelqu'un, mais non d'une source authentique, que le Roi aurait le projet d'envoyer le duc d'Albe en Flandre. — On dit aussi à la cour que le Roi, sur les instances de madame de Parme, ira aux Pays-Bas: « mais, ajoute le nonce, par ce » que j'ai pu comprendre des discours qu'il a tenus avec moi sur ce sujet » et par ce que je sais de cette cour, je ne crois pas que pour le moment il » s'agisse de ce voyage ⁴. »

Pag. 59-66. Madrid, 29 avril 1566, au cardinal Reomane. — Le Roi est revenu à Madrid le 21. Le 22 ou le 23 est arrivé un nouveau courrier des Pays-Bas. Le 25 le nonce eut audience du Roi; il lui demanda des nouvelles de ces provinces. Le Roi lui répondit que les avis étaient meilleurs, mais qu'il n'était pourtant pas tranquille. Il lui répéta ce qu'il lui avait dit à Aranjuez, que le peuple s'était soulevé sur le bruit qu'on avait répandu qu'il voulait introduire aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne; que beaucoup

¹ « Perochè havendo l'Imperatore, suo padre, desiderato di poner in Fiandra l'inquisitione rigorosa in quel modo che è in Spagna, li nobili e popoli richiamorno et non lo suffrino. Ma Sua M^{ta} poi, lassando quella via, pose certe pene gravi, etiam nella roba, contro l'heretici, che non erano prima. Di qui nacque che li di passati quelli dimandorno a Sua M^{ta} che gli fosse levato quel risgore, et gli fù risposto che Sua M^{ta} non voleva far mutatione nissuna. Onde è nato che di qua hanno certi nobili preso occasione et excitato seditione in certi luoghi. »

² Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 422.

³ « ... Non predicano gagliardemente. »

⁴ « ... Ma per quanto potei comprendere da i ragionamenti che hebbe con me sopra questo, et per quanto conosco in questa corte, yo non credo che per adesso sia per andarvi. »

de nobles s'étaient assemblés et avaient demandé à Madame, au nom du peuple, la suppression de l'inquisition; que Madame avait répondu que cela dépendait du Roi, et que deux nobles allaient lui être envoyés. « Sa Majesté » ajouta qu'elle n'avait point pensé à renforcer l'inquisition ni à rien changer; qu'elle voulait seulement qu'on observât ce qui s'était pratiqué du temps de l'Empereur et du sien, et qu'elle ne consentira jamais que les édits existants soient révoqués ou qu'il se fasse d'autres changements au sujet de cette inquisition, alors même qu'elle crût par là se mettre en risque de perdre le tout ¹. »

Pag. 67-72. Madrid, 26 mai 1566, au cardinal Alessandrino. — Le duc d'Albe lui a dit, de la part du Roi, que Sa Majesté désirait que l'archevêque de Sorrente n'allât pas pour le moment aux Pays-Bas, ajoutant que, s'il était parti et qu'on n'eût pu le prévenir à temps en chemin, il serait reçu comme il convenait à la dignité du saint-siège. — Le Roi désire encore que l'archevêque ne dise mot qu'il ait été envoyé pour affaires de l'hérésie, de l'inquisition et autres choses semblables, mais qu'il s'attache à faire croire que l'objet de sa mission ne touche que la réformation du clergé, et qu'il procède encore en cela avec grande dextérité et prudence.

Pag. 75-77. Madrid, 17 mai 1566, au même. — Par la mort de Gonzalo Perez, un petit bénéfice dont la collation appartient au saint-père est venu à vaquer. Un gentilhomme nommé Gabriel Çayas, qui est personne d'Église, et auquel le Roi a donné le poste du défunt, sollicite ledit bénéfice. Le nonce prie le cardinal de le lui faire obtenir. Il dit encore : « Avec Çayas le Roi a placé *insolidum* un fils naturel de Gonzalo Perez ² : mais, » parce que celui-ci est très-expérimenté en cette charge, on croit qu'à la fin elle lui restera. »

Pag. 81-87. Madrid, 12 mai 1566, au même. — Le Roi lui a communiqué la lettre qu'il a écrite à l'archevêque de Sorrente, pour le cas où celui-ci serait arrivé aux Pays-Bas, et l'a prié de lui écrire lui-même en cette con-

¹ « ... Et soggiunse Sua M^a che non ha havuto pur pensiero di crescere l'inquisitione ne di alterar niente, ma solo che si seguitasse come al tempo dell' Imperatore et suo, et non consentira mai che si levi quella legge o si faccia altra mutatione sopra questa inquisitione, se ben credessi di porsi a risico di perder il tutto ... »

² Antonio Perez.

formité : ce qu'il a fait¹. — Le nonce n'aperçoit pas que l'intention du Roi soit de remédier, par la force², à ce qui se passe aux Pays-Bas; néanmoins Sa Majesté et ses ministres principaux lui ont dit qu'elle ne laissera pas d'y pourvoir vivement et qu'on ne faiblira point³.

Pag. 91-97. Madrid, 7 juin 1566, au même. — Affaires de Marie Stuart : audience qu'il a eue du Roi à ce sujet.

Pag. 97-102. Madrid, 30 juin 1566, au même. — Il rend compte d'une longue audience qu'il a eue du Roi. Entre autres choses, il a demandé à Sa Majesté si M. de Montigny⁴, récemment arrivé des Pays-Bas, avait apporté de bonnes nouvelles. Le Roi lui a répondu que les choses n'allaient pas aussi mal qu'il le croyait, mais que dans ces pays-là on est animé d'un mauvais esprit⁵. Le nonce a répliqué que Sa Sainteté était dans de grandes inquiétudes sur ce qui se passait en Flandre, et que, si le Roi lui-même n'y remédiait par sa présence, elle craignait que la foi ne s'y perdit, en même temps que l'obéissance due à Sa Majesté. Le Roi lui a dit alors qu'il aura soin de faire en sorte que rien de cela n'arrive, et qu'il espère remédier à tout⁶.

Pag. 115-119. Madrid, 30 juin 1566. — On lit dans le post-scriptum : « Le prince d'Espagne, en recevant ce bref de Sa Sainteté (?), me dit que » j'écrivisse à Sa Sainteté qu'elle se rappelât et lui accordât ce qu'il lui avait » demandé. Comme il me parlait avec beaucoup d'affabilité, je lui répondis : » *Je le ferai, bien que je ne sache pas ce dont il s'agit.* Alors Son Altesse, » avec un certain rire qui lui est habituel, me dit qu'elle voudrait que Sa » Sainteté fit cardinal l'évêque d'Osma, son maître. C'est un prince tel que » ce qu'il a dans le cœur il l'a à la bouche. Je n'ai voulu laisser de vous » écrire ceci, parce que je le lui ai promis⁷. »

¹ Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 422.

² « Per via di forza. »

³ ... « Che non lassarano di provedere vivamente, ne si fiaccarà niente, ma solamente si ripará al tutto. »

⁴ Floris de Montmorency, seigneur de Montigny, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et grand bailli de Tournai et Tournais. Voy. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, pp. 426 et suiv.

⁵ « ... Ma che vi sono di mali humori in quelli paesi... »

⁶ « ... Che non lassará di fare in modo che non occorrerà nissuna di queste cose, et spera che si remediará al tutto. »

⁷ « Il principe di Spagna mi disse, ricevendo quel breve di Sua Santità, che io scrivessi a Sua

Pag. 120-121. Madrid, 6 juillet 1566. — Il annonce au cardinal Alessandrino qu'il ira s'établir dans un monastère de frères de Saint-Jérôme, à Ségovie, afin d'être à portée du Roi, qui doit passer trois ou quatre mois dans cette résidence.

Pag. 133-137. Ségovie, 2 août 1566, au cardinal Alessandrino. — Il a demandé deux fois audience au Roi; mais jusqu'ici il ne l'a pu obtenir.

Pag. 137-144. Ségovie, 11 août 1566, au même. — Le Roi l'a enfin reçu. Sa Majesté s'est excusée de la longue attente dans laquelle elle l'a tenu, sur les grandes et urgentes occupations que lui donnent les affaires des Pays-Bas. Elle lui a dit qu'elle était résolue à aller dans ces provinces; qu'elle le jugeait nécessaire comme Sa Sainteté, et que, pour le service de Dieu et de la foi catholique, elle ne regarderait point aux dangers que sa personne pourrait courir; néanmoins elle n'est encore résolue ni sur le mode ni sur le temps du voyage. — Le prince d'Eboli¹ désirerait que le pape écrivît de sa main au Roi, pour l'en presser.

Pag. 145-146. Ségovie, 12 août 1566, au même. — Il a reçu avis du Bois (de Ségovie) que, cette nuit, la reine a mis au monde une princesse: ce qui a rempli toute la cour d'allégresse. Un prince aurait causé beaucoup plus de joie encore; mais maintenant l'on a des espérances pour l'avenir.

Pag. 157-164. Ségovie, 25 août 1566, au même. — La reine a été à l'extrémité; don Juan d'Autriche s'est vu menacé d'une paralysie de tout le corps; l'un et l'autre sont maintenant convalescents. — Le deuxième prince de Bohême² est malade. — D'après le désir du Roi, il a baptisé la princesse nouvellement née, dont la vie a couru aussi de grands dangers; il lui a donné les noms d'Isabelle-Claire-Eugénie. — A cause de l'état de la famille royale, il n'a pu avoir audience du Roi; mais il lui a envoyé le bref que Sa Sainteté lui écrit sur les derniers événements des Pays-Bas. On ne doute plus que le Roi n'aille en personne dans ces provinces.

Beatitudine che si ricordasse et li concedesse quello, ch'egli l'havea dimandato; et perchè stava con gran piacevolezza ragionando, li dissi: « Io lo farò, benchè non sappia di che gli »
 » scriverò. S. A., con un certo solito suo riso, disse che vorrebbe che Sua Santità facesse
 » cardinale suo maestro il vescovo d'Osma. È principe che quello che ha in cuore ha in
 » bocca. Non ho voluto lasciare di scriverlo, perchè glie lo promisi. »

¹ Ruy Gomez de Silva.

² Ernest

Pag. 164-170. Madrid, 15 octobre 1566, au même. — Le Roi, qui était tombé malade au Bois de Ségovie, s'est rétabli; la cour est revenue à Madrid: mais Sa Majesté séjourne à sept milles de cette capitale ¹. — Tous les jours il se tient un conseil de guerre. — Les seigneurs flamands ² qui sont à Madrid ne croyaient pas, dans le principe, que le Roi eût l'intention d'aller aux Pays-Bas; depuis que son voyage s'est publié, ils ont commencé à dire qu'il n'était pas nécessaire.

Pag. 170-173. Madrid, 24 octobre 1566, au pape. — Il a appris, d'un personnage du conseil d'État, que l'Empereur a écrit au Roi pour lui conseiller de s'accorder avec les hérétiques des Pays-Bas, en lui offrant sa médiation, et que, s'il voulait leur accorder la confession d'Augsbourg, toute la Germanie serait en sa faveur. Quand cette lettre s'est lue au conseil, la plupart des conseillers ont versé des larmes, voyant les choses venues jusqu'à ce point que de tels conseils puissent être donnés au Roi.

Pag. 173-182. Madrid, 26 octobre 1566, au cardinal Alessandrino. — Après avoir dit que, toutes les fois qu'il a entretenu le Roi des affaires des Pays-Bas, le Roi lui a répondu qu'il ne veut pas être seigneur d'hérétiques et l'a chargé d'en assurer Sa Sainteté, il rend compte d'une audience qu'il a eue de Sa Majesté et dans laquelle il s'est plaint des concessions faites par la duchesse de Parme aux sectaires, telles que d'autoriser les prêches et que chacun vive à sa mode, de promettre le pardon aux délinquants, de déclarer que jamais l'inquisition ne sera établie dans le pays et qu'on modérera les placards. — La réponse du Roi a été qu'à la vérité il a consenti que Madame usât des douces paroles de pardon et de miséricorde avec les principaux seigneurs, au cas qu'ils fissent cesser les troubles, la ruine des églises et la persécution des ecclésiastiques; qu'elle déclarât, quant à l'inquisition, qu'il n'avait jamais eu l'intention de l'introduire aux Pays-Bas, et quant aux placards, qu'ils seraient modérés, s'il y avait matière à modération; qu'il lui avait paru utile de faire ces promesses pour apaiser les troubles et sauver les églises et les monastères, jusqu'à ce qu'il pût remédier à tout, mais qu'à l'égard des prêches et de la liberté de vivre hérétiquement, il n'y a pas consenti; que, si Madame a fait ces concessions, ç'a

¹ A l'Escurial.

² Le marquis de Berghes et le baron de Montigny.

été comme contrainte et forcée, pour échapper au danger d'une ruine générale et de la vie propre; que peut-être même l'a-t-elle fait sachant bien qu'une telle promesse ne l'obligeait pas, lui; qu'aussi, ayant répondu à Madame sur les autres choses, sur ces dernières il n'a rien dit, afin de pouvoir en son temps y contredire. — « Le Roi, continue le nonce, a ajouté » que j'assurasse de nouveau Sa Sainteté qu'il perdrait plutôt tout que de » souffrir que ses sujets eussent une autre religion que la sienne. » — Le reste de la lettre roule sur les raisonnements divers auxquels donne lieu, dans le public, le voyage annoncé du Roi aux Pays-Bas ¹.

Pag. 183-186. Madrid, 2 novembre 1566, au même. — On publie de nouveau avec vivacité le voyage du Roi aux Pays-Bas. Des ordres ont été expédiés en Allemagne, en Flandre, en Italie, pour lever des gens de guerre. — Don Juan Emmanuel de Acuña a été envoyé en Savoie, pour reconnaître le chemin que pourrait prendre l'armée par ce pays.

Pag. 191-194. Madrid, 15 novembre 1566, au même. — L'évêque d'Ascoli ² est arrivé; ils ont eu ensemble une audience du Roi. L'évêque a entretenu le Roi des deux points dont Sa Sainteté l'a chargé. Le premier concernait les affaires des Pays-Bas. S. M. a paru blessée de ce qu'on pouvait douter, et Sa Sainteté surtout, de son intention d'aller dans ces provinces, lorsque ce voyage est si important et si nécessaire, non-seulement pour la conservation du pays et de la foi catholique, mais pour son honneur propre, et qu'il a annoncé tant de fois qu'il le fera.

Pag. 195-209. Madrid, 17 novembre 1566, au même. — Il revient sur l'altération qu'a causée au Roi et à ses ministres l'ambassade de l'évêque d'Ascoli, quoique le Roi ait fait à ce prélat une réponse convenable, lui disant qu'il remerciait Sa Sainteté de la sollicitude qu'elle portait à ses affaires publiques et privées, et qu'il était bien récompensé de l'intention qu'il avait de la servir et de lui obéir toujours. — Ce qui a blessé surtout le Roi, c'est que Sa Sainteté ait pu douter qu'il voulût faire ce qu'il avait promis, et qu'elle ait jugé ainsi nécessaire de lui envoyer l'évêque d'Ascoli pour le stimuler, montrant par là qu'elle ajoutait foi aux bruits semés par

¹ Voy. les *Appendices*.

² Pietro Camajani. Il avait été nonce près Charles-Quint à Bruxelles, en 1553. (Voy. notre notice : *Les Archives du Vatican*, pp. 55, 56, 60.)

le monde qu'il feignait le dessein d'aller châtier les rebelles, mais qu'il ne l'exécuterait pas.

Pag. 216-218. Madrid, 28 novembre 1566, au même. — Le duc d'Albe lui a dit qu'il croit que déjà, au mois de mars, le Roi sera parti pour les Pays-Bas : de manière que Sa Sainteté et tous les catholiques doivent avoir pleine satisfaction.

Pag. 218-220. Madrid, 7 décembre 1566, au même. — On parle toujours du départ du Roi. Il paraît que le duc d'Albe sera son lieutenant général dans ce voyage, comme il le fut en celui d'Allemagne sous l'Empereur. On dit qu'il prendra les devants et avec grande autorité.

Pag. 223-231. Madrid, 15 décembre 1566, au même. — Les Flamands qui sont ici ¹ n'ont cessé de chercher à persuader le Roi de n'aller point aux Pays-Bas avec une armée, afin d'éviter la ruine de ces provinces. Depuis qu'il a été résolu d'envoyer en avant le duc d'Albe avec l'armée, ils ont proposé que le Roi fasse partir par la poste Ruy Gomez, qui est très-aimé dans ce pays-là, très-ami du comte d'Egmont, du prince d'Orange et d'autres, se flattant que, sans employer la force, il saura faire entendre raison aux principaux, mettre des hommes à son choix dans les places, se rendre maître des ports, et qu'ensuite le Roi, par la mer Océane, aille débarquer dans l'un de ces ports. Plusieurs membres du conseil paraissent abonder dans ce sens, mais ils entendent que de toute manière le duc d'Albe soit chargé de rassembler l'armée en Italie. Ils appuient beaucoup leur opinion sur ce que Sa Sainteté aurait fait remonter au Roi « qu'il est » bon qu'il aille aux Pays-Bas avec la miséricorde et non avec le feu et le »² fer, puisqu'il peut de cette façon gracieuse remédier aux inconvénients » qu'il y a dans ces provinces, Sa Sainteté étant persuadée qu'il y remédiera avec sa personne propre, mais non autrement ³. »

Pag. 231-245. Madrid, 23 décembre 1566, au même. — Le duc d'Albe, de la part du Roi, a répondu à l'évêque d'Ascoli et à lui, sur le fait de la ligue des princes chrétiens que Sa Sainteté les a chargés de proposer à Sa Majesté; il l'a fait de la plus belle manière, comme il en a l'habitude ³.

¹ C'est toujours du marquis de Berghes et du seigneur de Montigny qu'il parle.

² Voy. les *Appendices*.

³ « Con bellissimo modo como suele. »

— Cette réponse a été, en substance, que les circonstances ne permettent pas la conclusion d'une pareille ligue; que le Roi et le roi de France avaient d'abord à réduire leurs sujets rebelles; que S. M. espérait, quant à elle, avec l'aide divine, non-seulement purger ses États de l'hérésie et de la rébellion, mais encore porter secours au roi de France; que, lorsque l'obéissance aura été rétablie dans les domaines des deux souverains, ils pourront agir avec plus de forces contre le Turc. — L'évêque et le nonce ont répliqué au duc d'Albe qu'il n'y avait rien que Sa Sainteté eût plus à cœur que les affaires des Pays-Bas, et qu'il était bien loin de l'esprit de Sa Sainteté de proposer au Roi rien qui pût le détourner de cette entreprise si nécessaire, mais qu'elle avait une telle confiance dans la bonne volonté et la puissance du Roi, qu'elle ne doutait pas qu'il n'eût bientôt pacifié la Flandre, et qu'il lui serait facile, après cela, de secourir la Hongrie.

Dans une feuille jointe à sa lettre, le nonce entre en de grands détails sur une conversation qu'il a eue avec le duc d'Albe touchant les Pays-Bas. Le duc lui a répété qu'il convient de conduire cette affaire comme fut conduite celle des luthériens d'Allemagne, c'est-à-dire de façon qu'il ne paraisse pas que l'entreprise soit faite dans l'intérêt de la religion et contre les hérétiques, et qu'on puisse dire qu'elle a pour but la cause de l'État et est dirigée contre des rebelles : c'est le moyen d'empêcher les Allemands, les Anglais et d'autres de remuer sous prétexte de défendre leur foi. — Le nonce croit que c'est là le motif qui leur fait désirer que Sa Sainteté n'intervienne pas dans l'affaire. Il est persuadé que l'intention du Roi est de rétablir aux Pays-Bas la vraie religion comme elle y était auparavant, aussitôt qu'il aura le pouvoir de le faire; néanmoins il a cru devoir rappeler deux choses au duc, après s'être félicité du choix que le Roi avait fait de sa personne pour une si grande et si honorable entreprise : la première, que la faveur divine, sans laquelle il ne pouvait penser à faire rien de bon, lui serait d'autant plus acquise qu'il combattrait plus fermement pour la foi et pour la cause du Christ; la seconde, que si Charles-Quint vainquit les protestants, il ne recueillit pas les fruits de sa victoire quant à la religion, parce que, plus préoccupé de la question d'État que de la réduction des hérétiques, il se contenta d'un accord dans les choses de la foi, laquelle ne souffre de traité ni de modification aucune : d'où est née la situation actuelle de l'Allemagne. Il a ajouté qu'il espérait que cet exemple déterminerait le Roi à agir autre-